

Techno Floor Forte

32104284

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : Techno Floor Forte
Type de produit : Liquide.
Usage : Réservé à un usage professionnel.
 Industriel.
Identification de la société : Ecover Belgium NV
 Industrieweg 3
 2390 Malle Belgium
e-mail: : sds@ecover.com
Téléphone : +32 (0)3 309 25 00
Fax : +32 (0)3 311 72 70
N° de téléphone en cas d'urgence : +32 (0)70 245 245 (Antipoison Centre Belgium)
Responsable de la mise sur le marché : Voir adresse ci-dessus.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers : Selon la Directive pour les préparations 1999/45/CEE le produit est classifié comme:
 Irritant.
Phrases relatives aux dangers : R36 : Irritant pour les yeux.
Symptômes liés à l'utilisation
 - **Inhalation** : Aucun(es) dans des conditions normales.
 En présence de concentrations élevées de vapeurs, irritation des voies respiratoires, essoufflement, effets narcotiques, vertige et mal de tête.
 - **Contact avec la peau** : Un contact prolongé ou répété peut provoquer une sécheresse ou une irritation cutanée.
 - **Contact avec les yeux** : Irritation des yeux.
 - **Ingestion** : Douleurs abdominales.
 Diarrhée.
 Nausées.
 Vomissement.
 Maux de tête.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation : Préparation.
Composants : Ce produit contient des composants dangereux (Directive 67/548/CEE).
Composition : Règlement (CE) N°. 648/2004 du 31 mars 2004 relatif aux détergents:
 < 5% : - Savon
 5% - 15% : - Tensioactifs non ioniques
 Parfums
 LIMONENE.

| Nom de la substance | Contenance | No CAS | No CE | Numéro index | Classification |
|----------------------------------------------|---------------------|------------|-----------|--------------|------------------------------------------|
| Alkyl polyglycol ether C10-16 with PO and EO | Entre 1 et 10 % | 69227-22-1 | ---- | ---- | Xn; R22 Xi; R41 |
| Méthyléther de dipropylèneglycol | Entre 1 et 10 % | 34590-94-8 | 252-104-2 | ---- | R10 |
| 2-aminoéthanol | Entre 1 et 10 % | 141-43-5 | 205-483-3 | 603-030-00-8 | Xn; R20/21/22 C; R34 Xi; R36/37/38 |
| 3-butoxy-2-propanol (PNB) | Entre 1 et 10 % | 5131-66-8 | 225-878-4 | 603-052-00-8 | Xi; R36/38 |
| Parfum | Entre 0,1 et 1 % | ---- | ---- | ---- | Xn; R65 R43 N; R51-53 |
| | Entre 0,01 et 0,1 % | 5989-27-5 | 227-813-5 | 601-029-00-7 | |

Techno Floor Forte**32104284****3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS (suite)**

Limonene (D-)

R10
Xi; R38
R43
N; R50-53INCI : Alkyl polyglycol ether C10-16 with PO and EO
PPG-2 METHYL ETHER
ETHANOLAMINE
BUTOXYPROPANOL
PARFUM
LIMONENE**4. PREMIERS SECOURS****Premiers secours**

- Inhalation : Sortir à l'air frais, rester au repos en position à demi assis. Consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et pendant au moins 15 minutes avec de l'eau en abondance (bien rincer sous les paupières et, si possible, après avoir enlevé les lentilles) et transporter chez un oculiste.
- Ingestion : Rincer la bouche et ne pas faire vomir. Faire boire volontairement 2 verres d'eau à la victime.

Appeler un médecin.

A l'intention du médecin : Aucune recommandation particulière.

Equipement sur le lieu de travail : Aucune recommandation particulière.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques : Aucun(e).

Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

- Agents d'extinction non appropriés : Aucun(e).

Protection contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Voir Rubrique 8.**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles : Les épandages peuvent être glissants.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Voir Rubrique 8.

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes de nettoyage : En cas de fuite ou d'écoulement accidentel, récupérer le produit dans un conteneur propre afin de permettre sa réutilisation. Récupérer toute quantité répandue de produit au moyen de sable ou d'une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet chimique. Nettoyer les éventuels résidus avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Protection contre l'incendie : Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation.

Stockage : Conserver au frais, à l'abri de la chaleur et du gel, dans l'emballage fermé.

Techno Floor Forte**32104284****7. MANIPULATION ET STOCKAGE (suite)**

Manipulation : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**Protection individuelle****- Protection de la peau**

: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
Porter des gants étanches en cas de contact fréquent avec du produit non dilué.

- Protection des yeux

: Lors de l'élimination de produit écoulé accidentellement, en cas d'utilisation intensive ou en cas de risque de projections, porter des lunettes de protection.

- Protection respiratoire

: En cas d'utilisation intensive de produit concentré, toujours assurer une bonne ventilation. Porter un filtre à gaz (type A) en présence de concentrations élevées de vapeurs.

Protection de l'environnement : voir § 6

Limites d'exposition professionnelle : Méthyléther de dipropylèneglycol : MAC [mg/m³] : 300
Méthyléther de dipropylèneglycol : MAC [ppm] : 50
2-aminoéthanol : MAC [mg/m³] : 7,6
2-aminoéthanol : MAC [ppm] : 3

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20 °C : Liquide.
Couleur : Vert(e).
Odeur : Huile de pin
pH (produit concentré) : 11
Densité : 1,00 kg/l
Viscosité à 25°C [mPa.s] (Brookfield LVT) : < 50
Solubilité dans l'eau : Complète.
Point d'éclair [°C] : >100
Composés organiques volatils (%) : 4,2
Limites d'explosivité : Aucun(e).
Propriétés oxydantes : Aucun(e).

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité : Pas de décomposition dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.
Conditions à éviter : Ne pas stocker à t° <0°C et >40°C.
Matières à éviter : Acides.
Agent oxydant.
Produits de décomposition dangereux : Le DPM peut causer la formation de peroxydes.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Irritation de la peau (Invitox n°99) (ppm) : 660 Légèrement irritant.
Evaluation de la sécurité pour la santé humaine
- Cutanée : Absence d'irritation ou légère irritation en raison de la composition.
- Oculaire : Irritation en raison de la composition.

Techno Floor Forte**32104284****11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)**

- Ingestion : Faiblement toxique (LD 50 rat-oral-théorique 500-5000 ppm).
Sensibilisation : Ce produit contient des parfums pouvant entraîner une sensibilisation > 100 ppm : voir § 2 et 15.

Note : Un contact répété ou prolongé de la peau avec ce produit peut éliminer les huiles naturelles et conduire à une dermatose.

- Note : Les produits Techno Green contiennent uniquement des matières premières enregistrées auprès de l'ELINCS ou de l'EINECS et ne contiennent aucun ingrédient notoirement mutagène, cancérigène, tératogène ou toxique pour le système reproductif (R45, 46, 47, 49, 60, 61, 63, 64, EU 97/C234, 67/548/CEE, 88/379/CEE, OSHA, NTP, IARC (cat. 1-3)).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Information relative aux effets
écologiques**

Biodégradation [%] Sapromat : 100 Biodégradable.
respirometry test (OECD 301 F)

EC50 72h Algae (Selenastrum : 342 Très peu toxique.
capricornutum) [ppm] (OECD 201)

EC50 48h Daphnia magna [ppm] : 30 Légèrement toxique
(OECD 202)

Remarques : Les produits Techno Green ne contiennent pas de matières premières bioaccumulables, pas de PCM ni de muscs nitrés (parfums).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Produit : Les déchets de produit sont à considérer comme des déchets chimiques. La législation relative à l'enlèvement des déchets peut varier d'un pays/ état à l'autre. Cet enlèvement doit se faire en conformité avec la législation locale ou nationale. En cas de doute, consulter les autorités locales de gestion des déchets (voir aussi § 6 et § 8 pour l'élimination).

Emballage : Le conditionnement vide de ce produit n'est pas soumis aux dispositions ADR. Le conditionnement vide nettoyé (y compris les étiquettes et les bouchons) est totalement recyclable (HDPE + PP); les différentes parties peuvent faire l'objet de collecte sélective à des fins de recyclage conformément aux législations de traitement des déchets locales et nationales. Les conditionnements non nettoyés devraient être éliminés comme déchets non chimiques.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale : Non classifié.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symbole(s)



Phrase(s) R

- : Xi : Irritant
: R36 : Irritant pour les yeux.

Techno Floor Forte**32104284****15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES (suite)**

- Phrase(s) S** : S25 : Eviter le contact avec les yeux.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S39 : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
- EEC Composition des détergents** : < 5% : - Savon
5% - 15% : - Tensioactifs non ioniques
Parfums
LIMONENE.

16. AUTRES INFORMATIONS

- Conseils relatifs à la formation** : Pour un usage correct: voir Fiche Technique.
- Liste des phrases R pertinentes (chap. 3)** : R10 : Inflammable.
R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R34 : Provoque des brûlures.
R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
R38 : Irritant pour la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- Sources des données utilisées** : Fiches de données de sécurité et autres données dans la documentation des fournisseurs.
Cartes chimiques, 21e édition, 2006, éd. MIA, VMCI, Samson
- Révision** : Première version de cette FDS dans ce nouveau format.
- Date d'impression** : 11 / 4 / 2008

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document